



Ecole

Commune

Motion du Conseil des Maîtres

Monsieur le Ministre,

Le dispositif d'évaluations nationales CE1-CM2 mis en place en 2008-2009 a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des enseignants, des parents d'élèves, de chercheurs et de parlementaires.

Ces critiques portent principalement sur la confusion entretenue entre évaluations « bilan » et « diagnostic », la date de passation, le codage binaire, l'absence de prise en compte des réussites partielles. Elles portent également sur leur fiabilité et leur rigueur scientifique.

Malgré les modifications apportées, le protocole qui sera mis en œuvre cette année, sans nouvelle concertation avec les enseignants des écoles, ne permet pas de clarifier les objectifs, ne fournit pas d'informations suffisamment précises pour la régulation des apprentissages dans les classes, et n'aide pas à la communication avec les parents.

Nous vous rappelons que nous refusons toute publication école par école des résultats qui introduirait une logique de concurrence inacceptable au regard des objectifs de l'école publique.

Nous vous demandons solennellement, Monsieur le Ministre, de remettre à plat le dispositif actuel d'évaluations CM2 et CE1 pour prendre le temps d'une concertation qui permette de construire de véritables outils d'évaluation utiles aux enseignants et favorables à la réussite de tous les élèves.

Le Conseil des Maîtres,